L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX: rue de Chartres No. 73. NOUVELLE-ORLEANS, SAMEDI MATIN, 1er FEVRIER 1890. 63me Année

L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

Bureaux: 73 rue de Chartres.

Dufour & Bonnet, Propriétaires-Editeurs.

Entered at the Post Office at New Orleans, La., as Second Class Matter.

NOUVELLE-ORLÉANS. SAMEDI, 1er FEVRIER 1890.

PRIX DE L'ABONNEMENT.

ÉDITION QUOTIDIENNE.

Un an	$12 00
Six mois	6 00
Trois mois	3 00
Un mois	1 00

On s'abonne aussi, à la semaine, avec les porteurs.

ÉDITION DU DIMANCHE.

Un an	$3 00

ÉDITION HEBDOMADAIRE.

Un an	$3 00
Six mois	1 50
Quatre mois	1 00
Trois mois	75

☞ Pour les petites annonces de Demandes Ventes et Locations, etc., qui se soldent au prix réduit de 10 cts la ligne, voir la 2e page.

VENTES DE CE JOUR.

Bourse des Encanteurs.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—Lots de terre, avec bâtisses et améliorations, dans le Troisième District

PAR B. ONORATO—Maisons désirables dans les Premier et Deuxième Districts. La moitié indivise d'un intérêt dans l'établissement de bains Washington situé au Fort Espagnol.

PAR LE SHERIF—Un lot de terre, avec bâtisses et améliorations, dans le Premier District, et une réclamation contre la Mechanics Homestead Association.

La situation en Espagne.

L'ATTITUDE DES RÉPUBLICAINS.—RÉFLEXIONS DU "TEMPS" DU 18 JANVIER.

Les inquiétudes causées par la maladie du petit roi d'Espagne commencent à se dissiper. La politique va reparaître. En face du danger d'un enfant et de la douleur d'une mère, elle avait fait trêve pour plusieurs raisons, mélange de sentiment et d'habileté qui vaut un peu d'analyse.

Sans parler des républicains comme Castelar, décidés à attendre du seul fonctionnement des institutions parlementaires la réalisation de leur idéal, les autres chefs républicains, qu'on pourrait nommer les républicains d'action, n'ont fait aucun appel au peuple, lancé aucun mot d'ordre. Les mouvements dont on a parlé et sur lesquels on a répandu pas mal de détails aventureux ont été tout juste une agitation latente, et il n'est pas prouvé que la petite bande qui avait pris la campagne aux environs de Jaen eût aucun caractère républicain ou carliste.

Le parti démocratique républicain—chefs et comités—a compris que le moment eût été aussi mal choisi que possible d'un soulèvement contre un enfant mourant et une femme désolée. Il n'a, d'ailleurs, pas eu besoin d'en délibérer; il a simplement suivi l'inspiration de cette générosité naturelle à la race. De même le mot qu'on prête à don Carlos, interrogé sur ses intentions: "Je ne ferai rien en ce moment. Le dernier mot est à la Providence," était un autre écho de la voix populaire.

Les gouvernements dont le métier est de tout prévoir, prennent leurs mesures comme si les sentiments n'influaient jamais sur la politique. Les mesures à tout événement ordonnées par M. Sagasta comportaient un luxe de précautions et de prohibitions qui n'ont fait qu'augmenter les craintes, dans les provinces surtout où l'on ne pouvait suivre heure par heure, comme à Madrid, les alternatives d'appréhension et d'espoir. Pendant près de quarante heures, les journaux les plus importants à Saint-Sébastien, Bilbao, Valladolid, Saragosse, Barcelone, Cadix, Carthagène, n'ont pu recevoir aucun télégramme. Les journaux sont ou républicains ou libéraux très avancés. On craignait à la Gobernacion que les télégrammes de mauvaises nouvelles ne fussent pour les républicains un avertissement de se préparer à "se prononcer."

Cette sollicitude de la censure a été étendue aux correspondants étrangers. Sans parler des difficultés qui en sont résultés pour leur travail, la prohibition a eu cet autre résultat que l'on n'avait pas prévu. Le silence soudain du télégraphe a fait croire à un malheur. A Paris, à Berlin, à Londres la nouvelle de la mort du petit roi a été publiée et même reproduite par le *Hofbericht* à Berlin et à Vienne. Il faut espérer que cette malencontreuse expérience mettra fin à cet expédient de la censure des télégrammes qui nuit surtout à ceux qui l'emploient.

Les mesures militaires et de police ont été plus sérieuses, encore que l'événement ait prouvé qu'elles étaient superflues. Les troupes et la plupart des officiers ont été consignés dans les casernes, la police et la gendarmerie mises sur pied, et toute personne suspecte a été surveillée par les agents de la sûreté. La presse encore reçut l'avertissement officieux de ne pas s'aventurer trop loin parmi les considérations politiques, sans quoi elle risquerait d'avoir affaire au parquet.

Pour une ou deux manifestations isolées que ces précautions timorées ont peut-être prévenues, il y a eu bien des craintes et même bien des bruits absurdes répandus. Même les premières nouvelles sûres de l'amélioration de la santé du *rey niño* ont rencontré jusque dans Madrid beaucoup d'incrédules.

Et maintenant la politique quotidienne va reprendre sa place dans les préoccupations des parlementaires. La crise ministérielle ne peut rester à l'état chronique. Est-elle au même point qu'il y a quinze jours, avant la maladie du roi? Certains symptômes permettent d'espérer que les réflexions de chacun ont adouci l'âpreté des antagonismes. Des intransigeants, on ne nomme plus guère que MM. Cassola, Martos, Romero Robledo. Avec les autres dissidents, on croit que M. Sagasta aura maintenant l'entente plus facile et l'on croit aussi que la confiance de la régente dans le crédit et la force conciliatrice du président du conseil n'a pas diminué.

En face de cette situation, quelle sera l'attitude des républicains? Exactement la même que nous connaissons. Au fond de tous les antagonismes et de toutes les compétitions, des brigues des conservateurs pour ravoir le pouvoir et de la dissidence de certains éléments libéraux, ils sentent qu'il n'y a qu'une question: celle du suffrage universel, et ils se disent, en politiques et réalistes, que la solution quelle qu'elle soit, positive ou négative, sera toujours bonne pour l'avenir de leur parti.

Si le suffrage universel est voté par tout le parti libéral réconcilié, c'est la première assise de l'avenir démocratique de l'Espagne pacifiquement posée.

Si le suffrage universel est rejeté et si M. Canovas l'emporte, le parti démocratique sera le seul vers lequel se tournera l'opinion et où le pays verra son espoir, et la fusion des éléments libéraux avec les républicains, comme dans les deux dernières années d'Alphonse XII, formerait un grand parti qui aurait beau jeu contre la réaction, en préconisant, avec les libertés nécessaires, une politique financière d'économies et de dégrèvements d'impôts.

Donc, en ce moment, l'attitude des républicains espagnols consiste à laisser faire et à attendre.

Comme remède de valeur pour la toux, le Baume de Marsden est en tête de tous. J'en ai vendu une grande quantité depuis quelques années, et ceux qui en ont pris une fois n'en veulent plus d'autre.
JOHN T. BARR, Hope, Ark.

On fait erreur lorsqu'on néglige de prendre de "Acid Iron Earth" pour l'indigestion, la dyspepsie, la constipation, les maux de tête et tous les maux provenant d'un mauvais estomac.

Bonnes mères.—Les Rhumes de BEBE sont interminables, lorsqu'il souffre des dents. Ne manquez donc pas de lui frictionner les gencives avec le *Sirop de Dentition du Dr DELABARRE*, pour qu'il fasse ses dents sans douleur.

LOUISIANE.

La *Weekly Louisiana Review*, Nouvelle-Orléans, du 29 janvier:

Le colonel J. M. Hollingsworth et Mme Amanda Gray, de Shreveport, paroisse Caddo, ont intenté un procès en dommages pour les montants de $9,000 et de $6,000, devant la cour de district de Caddo, contre la compagnie du chemin de St-Louis, Arkansas et Texas, pour avoir introduit le "coco" sur leur propriété, pendant la construction du chemin. Cette herbe s'est tellement propagée sur leurs terres, que les meilleures en sont gâtées. Ils tiennent la compagnie responsable des dommages qu'ils ont à subir. Le *Times*, de Shreveport, mentionne ce procès, comme étant une nouveauté.

Le *Caucasian*, même paroisse, dit que les marchands de Janesville et de Elysian Fields expédient leur coton à Shreveport par wagons.

Il y a eu, la semaine dernière, à Shreveport un meeting enthousiaste de chemin de fer. On a adopté, à l'unanimité, les conditions faites par la Compagnie de la ligne Gulf, Sabine et Kansas City. Le chemin reçoit le produit d'une taxe de 5 mills, pendant dix ans, et une somme de $100,000, de la ville de Shreveport, ainsi que le droit de passage à travers la paroisse; enfin, des terrains, pour y établir une gare et des ateliers. Des lignes seront construites au Nord et au Sud. Shreveport sera le domicile de la Compagnie, et d'immenses ateliers de machines y sont établies pour la construction et l'entretien du matériel. Les travaux commenceront, dans les six mois, à partir du vote de la taxe, et toute la ligne sera construite en trois ans.

Le chemin de fer de Vicksburg, Shreveport et Pacific, a été condamné à payer à Mme Kate White $2,275 pour blessures reçues par elle, sur la voie, à Shreveport.

Le "Nelson Seminary," de Shreveport, sera achevé en juin prochain. La bâtisse coûtera $30,000.

—Dans la paroisse Concordia, les fermiers ont, cette année, acheté un très grand nombre de mulets—ce qui est un signe évident de prospérité.

A Vidalia, le fleuve a atteint à l'étiage, la hauteur de 37 pieds, mais, les levées étant excellentes, il n'y a pas à redouter la moindre inondation.

Il y a, le long de la ligne du chemin de fer New Orleans et Northwestern, entre Vidalia et la rivière Tensas, une grande quantité de terres fertiles, restées incultes. Les propriétaires feraient bien de les vendre, par lots, à de petits fermiers, qui en tireraient un excellent parti.

—Dans la paroisse Claiborne, M. Sam Gray a fait venir, de la Caroline du Sud et du Nord, 50 noirs pour cultiver ses terres.

Les noirs sont contents de leur nouvelle demeure. Ils sont venus en Louisiane, disent-ils, parce qu'ils croient qu'ils y gagneront mieux leur vie que partout ailleurs.

—Encore une élection pour taxes, à Lac Charles, paroisse Calcasieu. Elle aura lieu le 1er mars. Le but est de prélever une taxe de 2 1/2 mills, pendant dix ans, pour aider à l'établissement de "waterworks" et de l'éclairage électrique. On va aussi y avoir un chantier pour la construction de six barges-modèles. Un contrat a été signé avec la Compagnie de navigation de Houston et Galveston.

Le *Reporter*, de Jennings, demande la création d'une fabrique de papier. C'est un moyen de tirer parti de la paille de riz, dont on ne sait que faire. Il y a là une bonne affaire à tenter.

—Dans la paroisse Bienville, le premier train de passagers est parti de Gibsland pour la nouvelle localité de Bienville, qui va se peupler rapidement. Les terrains s'y vendent bien. Le maire Beardsley est l'administrateur général du chemin de fer Louisiana et North-West; il a son quartier général à Gibsland.

Arcadia a expédié, cette année, 10,067 balles de coton.

—A Hammond, paroisse Tangipahoa, les fraises se vendaient 50 cents le *pint*, la semaine dernière.

Une expédition de 600 barils de résine a été faite, de Hammond, la semaine dernière, par le Dr J. A. McDonald.

Cette année, les fraises de Hammond seront expédiées dans des *refrigerators*.

—On lit dans le *Journal*, paroisse Madison:

Nous ne croyons pas qu'une seule paroisse de l'Etat puisse se vanter de faire autant de progrès que la nôtre. On élève, de tous les côtés, des bâtisses nouvelles; on creuse, partout, des canaux et des fossés; des milliers d'acres de terre, restés jusqu'ici incultes, sont retournés par la charrue. La quantité de bois de charpente qui nous arrive, est énorme. Les nouvelles constructions sont toutes habitées par des travailleurs de premier ordre.

La prochaine récolte de coton de Madison sera beaucoup plus forte qu'à l'ordinaire: il y aura, certainement, un excédant de plusieurs milliers de balles.

—Le *News*, de Logansport, paroisse De Soto, dit que M. Jeff. Owen, du comté Shelby, a expédié, dernièrement, de sa propriété, un car plein de porcs parfaitement engraissés, à Shreveport. D'autres fermiers du même comté vont en faire autant. Qu'on dise encore que l'on ne peut pas faire l'élevage en Louisiane.

—M. Everett Holcomb, de l'Iowa, vient d'immigrer dans la paroisse Ibérie; il a amené, avec lui, sa famille, ses voitures, ses atelages et une grande quantité de maïs battu, qu'il a facilement vendu 40 cents le boisseau. M. Holcomb se fixe sur l'habitation Rosedale, propriété de M. Sanlager, qui est lui-même venu, du Dacotah l'an dernier, s'installer dans la paroisse Ibérie.

—Dans la paroisse St-Jacques, M. Bénédict Jordano a acheté, dernièrement, la propriété de feu Moïse Lebœuf; il a jeté bas tous les bâtiments et va en élever de nouveaux.

La paroisse St-Jacques a produit, cette année, 13,952 boucauts de sucre.

—Dans la paroisse St-Landry, la barge *Granger*, capt. D. Conklin, est arrivée à Washington, chargée de 150 boucauts et d'une grande quantité d'autres marchandises.

Les steamers *Warren*, *Sentell* et *Trudeau* font, maintenant, le service entre la Nouvelle-Orléans et Washington.

Presque tous les planteurs conservent leur sucre, dans l'espoir de mieux les vendre, plus tard.

—La paroisse Morehouse, prend exactement le même parti que la paroisse Claiborne: elle fait venir ses travailleurs noirs de la Caroline du Nord.

L'*Union*, Pont Breaux, paroisse St Martin, du 25 janvier:

L'ingénieur d'Etat, chargé de faire des études sur les moyens d'améliorer la navigation du Tèche, recommande d'établir une écluse et une digue, au-dessus de St-Martinville, près de l'habitation Keystone, à 9 milles au-dessus de St-Martinville. Ces travaux rendraient le Tèche navigable jusqu'à Arnaudville, à 35 milles au delà de cette dernière localité. Les seuls villages qui existent sur le bayou, au delà de St-Martinville sont: Pont Breaux, à 15 milles de distance; Arnaudville, à 30 milles; un petit établissement du nom de Léonville, à 6 milles au delà d'Arnaudville.

Le *Banner*, New Road, paroisse Pointe Coupée, du 25 janvier:

M. Oscar Jeffrion est fatigué de cultiver le coton, sur son habitation Prospect; il va faire de la canne; il en a planté 250 acres, qu'il a conservés de l'an dernier. Il en a, de plus, acheté une quantité aux planteurs du voisinage. Il va aussi remplacer son moulin actuel par un autre plus considérable, à six cylindres. Il a acheté de nouvelles chaudières et un train de vapeur. Il a enfin défriché 100 acres de terres boisées, qu'il mettra en culture, pour la première fois.

—Les travaux, sur le chemin de New Road, marchent très lentement, on suppose qu'ils marchent le moins du monde. Les malheureux criminels que l'on a engagés pour ce travail, n'ont pas de directeurs; on ne leur impose aucune tâche; souvent même, ils ne se rendent pas sur les lieux; ils passent leur temps à fumer. Si cela continue de la sorte, la besogne ne sera jamais faite. En fin de compte, les malheureux qui ont été condamnés à des travaux publics, devraient les exécuter, sans quoi, la justice, en les y condamnant, les aide à éluder la loi; elle leur donne l'impunité, la pire chose qui soit au monde. Le juge a reçu des honoraires pour condamner ces criminels; s'il ne leur fait pas exécuter la sentence, qu'il rende l'argent.

Le *Bulletin*, Marksville, paroisse Avoyelles, du 25 janvier:

Nous avons évidemment besoin d'une banque, ici. Une multitude de localités, plus petites que la nôtre, en ont une, et elle leur est extrêmement utile. Il y a un certain nombre de citoyens qui peuvent placer quelques centaines de dollars dans une semblable entreprise; ils feraient une bonne affaire, et Marksville en bénéficierait également. Organisons une banque, et que chacun de ceux d'entre nous qui le peuvent, prenne des actions. Plus il y aura d'actionnaires, meilleure sera l'affaire. L'année actuelle ne peut se passer sans la fondation d'une banque à Marksville.

Le *Review*, Morgan City, paroisse Ste-Marie, du 25 janvier:

La canne levée est haute et épaisse. Si nous avons une bonne saison, la récolte sera d'une abondance extraordinaire.

—Le capitaine Pharr, de Fairview, sort des usages consacrés dans la culture de la canne. Il va faire un essai sur 50 acres qui sont drainés à la tuille. Il va labourer profondément et planter, ensuite, à une distance de trois pieds au lieu de sept, comme auparavant. Si cette tentative réussit, on pourra récolter le double de cannes, par acre.

Le *Southern Watchman*, Clinton, paroisse East Feliciana, du 25 janvier:

La saison dernière, nous avons vu vendre un grand nombre de mulets, ici, dans notre localité et dans la paroisse. L'argent dépensé dans ces achats s'en allait ailleurs, dans le nord et dans l'ouest, enrichir les éleveurs et les propriétaires de horas de ces contrées. Pourquoi n'élevons-nous pas nos mulets, nous-mêmes? On peut faire, ici, l'élevage à d'aussi bonnes conditions qu'ailleurs. Plaçons-les dans des pâturages fertiles, comme ceux que nous avons; ils y croîtront, ils y engraisseront, ils y multiplieront. Nous n'aurons, pour cela, qu'à leur donner un peu de grain, pendant deux ou trois mois d'hiver. Il n'y a jamais de grands froids, ici, et l'on trouve de l'herbe excellente, toute l'année, de janvier à janvier.

Les bêtes de somme que nous élèverons, auront un grand avantage sur celles que nous achetons; elles seront acclimatées. Quel est le fermier qui n'a pas une ou deux juments, souvent davantage? Ne peuvent-ils pas, quand ils le voudront, se procurer tous les animaux de trait, dont ils ont besoin?

Loterie de l'Etat de la Louisiane.—Douze des personnes ou corporations qui ont gagné des vingtièmes du lot de cent mille piastres, et onze de celles qui ont gagné de semblables fractions du lot de cinquante mille piastres au dernier tirage mensuel de la Loterie de l'Etat de la Louisiane, ont présenté leurs réclamations au bureau de la Compagnie de la Loterie et sont entrées en possession de leurs gains; elles sont: Eli Zane, Philadelphie; American National Bank, Kansas City, Mo.; John W. Goodfellow, Hollidaysburg, Pa.; New Orleans National Bank; Robt. J. Parker, St James, Mo.; John J. Conley, Boston, Mass.; Nevada Bank, San Francisco, Cal.; C. N. Durose, Detroit, Michigan; Second National Bank, Jackson, Tenn.; J. Kiley et Abe Davidsen, St Paul, Minn.; Thomas Marriott, Leavenworth, Kan.; Hans Lagon, Dwight, Ill.; Hiram E. Bailey, Zanesville, Ohio; William E. Westlake, Peoria, Ill.; John Daly, New-York; Chas G. Lynch, Boston, Mass.; Lawson Burrows, Williamsport, Pa.; Agency Bank of British North America, New York; Mme E. Langan, Scranton, Pa.; Rudolph Knoll, New Baltimore; Hannah, Lay & Cie, Traverse City, Michigan; Henry Otike, Cincinnati, Ohio; Jacob Abbott, Baltimore Md.

Pour la compagnie, plus les tirages mensuels se suivent, et plus c'est la même chose: c'est à dire qu'elle est toujours appelée, après chacun de ceux ci à payer en fractions diverses une somme de cent mille piastres et une autre de cinquante mille, pour n'en citer que deux.

Le Fer, la Potasse, et les meilleurs altératifs végétaux, font de la Salsepareille d'Ayer un remède sans égal pour le sang.

L'Encyclique du Pape.

UN RÉSUMÉ.

C'est par les mots *Sapientiæ christianæ* que commence l'encyclique que le Pape vient de consacrer aux devoirs des catholiques, comme citoyens.

Léon XIII commence par dire que des maux très grands proviennent de l'oubli des principes de la sagesse chrétienne; c'est pour cela que, dans la vie et dans les institutions, les peuples doivent revenir à ces principes. On recherche trop les jouissances de cette vie, et on oublie les biens supérieurs de l'âme. Les catholiques ont le devoir spécial de faire refleurir la vie chrétienne.

Le Pape, en recommandant l'amour de la patrie pour laquelle on doit même donner sa vie, dit que les chrétiens doivent avoir un amour supérieur pour l'église, leur patrie divine ici-bas, qui leur impose des devoirs envers Dieu, plus sacrés que les devoirs envers les hommes. Lorsque des conflits s'élèvent entre les exigences de l'Etat et les droits de l'Eglise, il vaut mieux obéir à Dieu qu'aux hommes. Seul, un bon chrétien est aussi un bon citoyen, car il respecte religieusement la notion du pouvoir, et même, quand le pouvoir réside dans un mandataire indigne, il y voit un reflet de Dieu. Mais le chrétien ne peut être soumis que pour toute œuvre bonne; la loi de Dieu passe avant la loi des hommes. Les adversaires de Dieu cherchent à s'emparer du pouvoir pour faire triompher leurs principes, et, dans bien des contrées, le catholicisme est attaqué.

Tout catholique doit avoir son apostolat; cependant, les particuliers ne doivent pas s'ériger en docteurs, mais seulement prêcher par l'exemple; ils doivent, surtout, être unis et soumis, non seulement dans les dogmes, mais aussi dans la discipline. Le Pape a le droit de juger, avec autorité, sur les dogmes et la morale, et sur les moyens nécessaires pour parvenir au salut.

L'Eglise régit des nations diverses qui vivent sous des gouvernements divers. Là, il faut une délimitation de droits et de devoirs, et l'Eglise seconde l'Etat en respectant ses droits, mais elle ne s'asservit à aucun parti politique et elle approuve tous les systèmes de gouvernement qui respectent la religion et la discipline chrétienne. Ceux qui veulent engager l'Eglise dans les querelles de partis abusent de la religion. Tous les partis doivent respecter et garantir la religion, et les catholiques doivent, avant tout, se préoccuper de bien la servir et ne pas accorder leurs faveurs aux hommes hostiles aux droits de l'Eglise, mais, dans les affaires publiques, soutenir les hommes probes, capables de rendre service à la cause catholique.

Le Pape insiste sur l'union des catholiques et dit que les dissensions et les querelles intestines ont donné la suprématie à leurs adversaires.

Les catholiques ne doivent être ni timides ni téméraires. Les timides ont une indulgence excessive et une dissimulation pernicieuse. Les téméraires prennent un rôle auquel ils n'ont pas droit; ils veulent conduire les affaires de l'Eglise avec leur volonté propre et leurs idées particulières, et n'acceptent pas facilement ce qui n'est pas conforme à ce qu'ils pensent. Agir ainsi, c'est usurper l'autorité légitime. On doit être soumis au Pape et aux évêques et agir avec prudence, car la prudence politique du Pape lui-même doit s'exercer à l'égard des actions civiles. Les laïques doivent respecter avec soumission les évêques, et les idées ou la conduite d'un évêque ne doivent pas être jugées par eux.

Les peuples ne seront forts que s'il remettent en pratique les vertus chrétiennes. Les pères de famille doivent régler, d'après les préceptes chrétiens, l'éducation des enfants, et repousser, avec force, toutes les violences injustes contre leur autorité sur cette éducation. Ici, le Pape fait l'éloge des catholiques de toutes les nations qui créent des écoles, et termine en disant que le salut de la société dépend de la pratique des vertus chrétiennes au foyer domestique.

Un mot du regretté abbé Cathelin, curé de Saint-Philippe du Roule:

—Monsieur le curé, lui dit un jour un de ses fidèles, comment se fait-il que j'aie tant de plaisir à vous entendre, et que je ne puisse pas me rappeler un seul de vos sermons?

—Rassurez-vous, répond avec un sourire d'indulgence le bon curé, quel malheur ce serait pour l'humanité si elle n'oubliait pas un peu les sermons qu'elle entend!...

Pour prendre après dîner, afin d'activer la digestion, les Pilules d'Ayer ont une efficacité merveilleuse.

VERGEZ—Décédée hier après-midi, 31 janvier 1890, à 3 1/2 heures, DAME LAURENT VERGEZ, née Marie Laporte, native de Vic Bigorre, Hautes Pyrénées, France, âgée de 50 ans. Les amis et connaissances des familles Vergez, Bernichan et de son gendre Paul Latour ainsi que les membres des Sociétés Française et des Bouchers, sont priés d'assister à ses funérailles qui auront lieu aujourd'hui, samedi, à 3 heures P. M. Le convoi partira de sa dernière résidence No 116 rue Ste-Anne entre Dauphine et Bourgogne.

De la part de son époux, Laurent Vergez, et de ses enfants.

TO-KALON
CAVE CALIFORNIENNE.
Vins rouges, Sauterne et Riesling, Vins blancs.
Tokay, Angelica, Muscatelle, Black Berry Brandy, Porto, Sherry, Chablis et du Brandy fait avec le raisin pur, supérieur et par excellence, venant directement du vignoble de H. W. CRABB, Oakville, comté Napa, Californie.
PURETÉ ABSOLUE GARANTIE.
PH. FORGET, 150 rue Royale, près St-Pierre.
21mars—

Avis.

Au tirage de la tombola d'un buggy qui a eu lieu hier soir chez M. B. Abadie, New Quitman Exchange, coin Ursulines et N. Peters, le dit buggy est échu au No 113. La personne possédant ce numéro peut venir réclamer le dit buggy chez M. St-Martin, 27 rue Madison, et en prendre possession.
1er fév—1f

Etat de Situation Trimestriel
—DE LA—
Banque des Citoyens De la Louisiane,
DÉPARTEMENT DE BANQUE,
A la clôture des affaires, le 31 janvier 1890.

ACTIF.

Propriétés foncières	$133,424 37	
Bons et actions	55,171 28	
Dettes suspendues	57,934 12	
Prêts et escomptes	145,221 20	$391,750 97
Prêts sur demande	$86,522 74	
Change	26,438 96	
Chèques du Clearing-House, circulation et numéraire	249,186 43	366,147 13
		$757,898 10

PASSIF.

Capital actions	$380,200 00	
Profits non divisés	26,287 22	$406,487 22
Dû aux déposants		351,410 87
		$757,898 10

Je jure solennellement, que l'état ci-dessus est correct, au mieux de ma connaissance.
A. A. LELONG, Agissant comme caissier.

ETAT DE LA LOUISIANE, Paroisse d'Orléans.
Fait et signé sous serment pardevant moi, ce 31me jour de janvier 1890.
EDGAR GRIMA, Notaire.
31jan—1f

Avis.

$100,000. Nouvelle-Orléans, 24 janvier 1890.

Le soussigné certifie qu'il avait en recouvrement pour le compte de Eli Zane, Philadelphie, Pa., un vingtième du billet No 12,122, tirage à numéro simple, Classe A, de la Loterie de l'Etat de la Louisiane, vingtième qui a gagné le Deuxième Gros Lot de Cent Mille Piastres, le mardi, 14 janvier 1890, vendu à Boston, Mass., et que le montant en a été promptement payé par un chèque sur la New Orleans National Bank, sur présentation du dit vingtième au bureau de la Compagnie.
C. A. PARDUE, Agent Southern Express Company.

Avis.

$100,000. Nouvelle-Orléans, 27 janvier 1890.

Le soussigné certifie qu'il avait en recouvrement pour le compte de la American National Bank, Kansas City, Mo., un vingtième du billet No 11,122, tirage à numéro simple, Classe A, de la Loterie de l'Etat de la Louisiane, vingtième qui a gagné le Deuxième Gros Lot de Cent Mille Piastres, le mardi, 14 janvier 1890, et que le montant en a été promptement payé par un chèque sur la New Orleans National Bank, sur présentation du dit vingtième au bureau de la Compagnie.
A. J. DRYSDALE, Coureur de la New Orleans National Bank.

Avis.

$100,000. Nouvelle-Orléans, 27 janvier 1890.

Le soussigné certifie qu'il avait en recouvrement pour le compte de Jno. W. Goodfellow, Hollidaysburg, Pa., par l'entremise de Gardner, Morrow & Co., un vingtième du billet No 12,122, tirage à numéro simple, Classe A, de la Loterie de l'Etat de la Louisiane, vingtième qui a gagné le Deuxième Gros Lot de Cent Mille Piastres, le mardi 14 janvier 1890, et que le montant en a été promptement payé par un chèque sur la New Orleans National Bank, sur présentation du dit vingtième au bureau de la Compagnie.
C. A. PARDUE, Agent du Southern Express Company.

Avis.

$100,000. Nouvelle-Orléans, 27 janvier 1890.

Le soussigné certifie qu'il avait en recouvrement, pour le compte d'un client un vingtième du billet No 12,122, tirage à numéro simple, Classe A, de la Loterie de l'Etat de la Louisiane, vingtième qui a gagné le Deuxième Gros Lot de Cent Mille Piastres, le mardi, 14 janvier 1890, et que le montant en a été promptement payé par un chèque sur la New Orleans National Bank, sur présentation du dit vingtième au bureau de la Compagnie.
A. J. DRYSDALE, Coureur de la New Orleans National Bank.

Avis.

$100,000. Nouvelle Orléans, 24 janvier 1890.

Le soussigné certifie qu'il avait en recouvrement pour le compte de Robt T. Parker, St-James, Mo., un vingtième du billet No 12,122, tirage à numéro simple, Classe A, de la Loterie de l'Etat de la Louisiane, vingtième qui a gagné le Deuxième Gros Lot de Cent Mille Piastres, le mardi, 14 janvier 1890, et que le montant en a été promptement payé par un chèque sur la New Orleans National Bank sur présentation du dit vingtième au bureau de la compagnie.
A. J. DRYSDALE, Coureur de la New Orleans National Bank.

Avis.

$100,000. Nouvelle-Orléans, 21 janvier 1890.

Le soussigné certifie qu'il avait en recouvrement, pour le compte de John J. Conley, Boston Mass., un vingtième du billet No 12,122, tirage à numéro simple, Classe A, de la Loterie de l'Etat de la Louisiane, vingtième qui a gagné le Deuxième Gros Lot de Cent Mille Piastres, le mardi 14 janvier 1890, et que le montant en a été promptement payé par un chèque sur la New Orleans National Bank sur présentation du dit vingtième au bureau de la Compagnie.
C. A. PARDUE, Agent du Southern Express Company.

Avis.

$100,000. Nouvelle-Orléans, 20 janvier 1890.

Le soussigné certifie qu'il avait en recouvrement, pour le compte de la Nevada Bank, San Francisco, Cal., un vingtième du billet No 12,122, tirage à numéro simple, Classe A, de la Loterie de l'Etat de la Louisiane, vingtième qui a gagné le Deuxième Gros Lot de Cent Mille Piastres, le mardi, 14 janvier 1890, et que le montant en a été promptement payé, par un chèque sur la New Orleans National Bank, sur présentation du dit vingtième au bureau de la compagnie.
L. P. VINET, State National Bank.

Avis.

$100,000. Nouvelle-Orléans, 21 janvier 1890.

Le soussigné certifie qu'il avait en recouvrement pour le compte de C. N. Durose, Detroit, Mich., un vingtième du billet No 12,122, tirage à numéro simple, Classe A, de la Loterie de l'Etat de la Louisiane, vingtième qui a gagné le Deuxième Gros Lot de Cent Mille Piastres, le mardi, 14 janvier 1890, et que le montant en a été promptement payé, par un chèque sur la New Orleans National Bank, sur présentation du dit vingtième au bureau de la compagnie.
B. W. CASON, Agent du United States Express Company.

Avis.

$100,000. Nouvelle-Orléans, 20 janvier 1890.

Le soussigné certifie qu'il avait en recouvrement, pour le compte de la Second National Bank of Jackson, Tenn., un vingtième du billet No 12,122, tirage à numéro simple, Classe A, de la Loterie de l'Etat de la Louisiane, vingtième qui a gagné le Deuxième Gros Lot de Cent Mille Piastres, le mardi, 14 janvier 1890, et que le montant en a été promptement payé par un chèque sur la New Orleans National Bank, sur présentation du dit vingtième au bureau de la compagnie.
L. P. VINET, State National Bank.

Avis.

$100,000. Nouvelle-Orléans, 23 janvier 1890.

Le soussigné certifie qu'il avait en recouvrement, pour le compte de F. J. Riley et Abe Davidsen, St Paul, Minn., un vingtième du billet No 12,122, tirage à numéro simple, Classe A, de la Loterie de l'Etat de la Louisiane, vingtième qui a gagné le Deuxième Gros Lot de Cent Mille Piastres, le mardi, 14 janvier 1890, et que le montant en a été promptement payé, par un chèque sur la New Orleans National Bank, sur présentation du dit vingtième au bureau de la Compagnie.
C. A. PARDUE, Agent Southern Express Company.

Avis.

$100,000. Nouvelle-Orléans, 22 janvier 1890.

Le soussigné certifie qu'il avait en recouvrement pour le compte de Thomas Marriott, Leavenworth, Kan., un vingtième du billet No 12,122, tirage à numéro simple, Classe A, de la Loterie de l'Etat de la Louisiane, vingtième qui a gagné le Deuxième Gros Lot de Cent Mille Piastres, le mardi, 14 janvier 1890, et que le montant en a été promptement payé par un chèque sur la New Orleans National Bank sur présentation du dit vingtième au bureau de la compagnie.
B. W. CASON, Agent United States Express Company.

Avis.

$100,000. Nouvelle-Orléans, 23 janvier 1890.

Le soussigné certifie qu'il avait en recouvrement, pour le compte de Hans Lagon, Dwight, Ill., un vingtième du billet No 12,122, tirage à numéro simple, Classe A, de la Loterie de l'Etat de la Louisiane, vingtième qui a gagné le Deuxième Gros Lot de Cent Mille Piastres, le mardi, 14 janvier 1890, et que le montant en a été promptement payé par un chèque sur la New Orleans National Bank, sur présentation du dit vingtième au bureau de la compagnie.
B. W. CASON, Agent United States Express Company.

Avis.

$50,000. Nouvelle-Orléans, 25 janvier 1890.

Le soussigné certifie qu'il avait en recouvrement, pour le compte de Hiram E. Bailey, par l'entremise de la First National Bank, Zanesville, Ohio, un vingtième du billet No 64,301, tirage à numéro simple, Classe A, de la Loterie de l'Etat de la Louisiane, vingtième qui a gagné le Troisième Gros Lot de Cinquante Mille Piastres, le mardi, 14 janvier 1890, et que le montant en a été promptement payé sur présentation du dit vingtième au bureau de la compagnie.
CHAS. SANTANA, Commis au change, Louisiana National Bank.

Avis.

$50,000. Nouvelle-Orléans, 24 janvier 1890.

Le soussigné certifie qu'il avait en recouvrement pour le compte de William E. Westlake, Peoria, Ill., un vingtième du billet No 64,301, tirage à numéro simple, Classe A, de la Loterie de l'Etat de la Louisiane, vingtième qui a gagné le Troisième Gros Lot de Cinquante Mille Piastres, le mardi, 14 janvier 1890, et que le montant en a été promptement payé par un chèque sur la New Orleans National Bank, sur présentation du dit vingtième au bureau de la Compagnie.
C. A. PARDUE, Agent Southern Express Company.

Avis.

$50,000. Nouvelle-Orléans, 20 janvier 1890.

Le soussigné certifie qu'il avait en recouvrement pour le compte de John Daly, 462 Washington street, New York, N. Y., un vingtième du billet No 64,301, tirage à numéro simple, Classe A, de la Loterie de l'Etat de la Louisiane, vingtième qui a gagné le Troisième Gros Lot de Cinquante Mille Piastres, le mardi, 14 janvier 1890, et que le montant en a été promptement payé par un chèque sur la New Orleans National Bank, sur présentation du dit vingtième au bureau de la compagnie.
C. A. PARDUE, Agent Southern Express Company.

Avis.

$50,000. Nouvelle-Orléans, 25 janvier 1890.

Le soussigné certifie qu'il avait en recouvrement pour le compte de Chas G. Lynch, Boston, Mass., un vingtième du billet No 64,301, tirage à numéro simple, classe A, de la Loterie de l'Etat de la Louisiane, vingtième qui a gagné le Troisième Gros Lot de Cinquante Mille Piastres, le mardi 14 janvier 1890, et que le montant en a été promptement payé par un chèque sur la New Orleans National Bank sur présentation du dit vingtième au bureau de la compagnie.
C. A. PARDUE, Agent Southern Express Company.

Avis.

$50,000. Nouvelle-Orléans, 29 janvier 1890.

Le soussigné certifie qu'il avait en recouvrement pour le compte de Lawson Burrows, 1453 Scott street, Williamsport, Pa., un vingtième du billet No 64,301, tirage à numéro simple, Classe A, de la Loterie de l'Etat de la Louisiane, vingtième qui a gagné le Troisième Gros Lot de Cinquante Mille Piastres, le mardi, 14 janvier 1890, vendu à Washington D. C., et que le montant en a été promptement payé par un chèque sur la New Orleans National Bank sur présentation du dit vingtième au bureau de la compagnie.
B. W. CASON, Agent United States Express Company.

Avis.

$50,000. Nouvelle-Orléans, 28 janvier 1890.

Le soussigné certifie qu'il avait en recouvrement, pour le compte de la Agency Bank of British North America, New York N. Y., un vingtième du billet No 64,301 tirage à numéro simple, Classe A, de la Loterie de l'Etat de la Louisiane, vingtième qui a gagné le Troisième Gros Lot de Cinquante Mille Piastres, le mardi, 14 janvier 1890, et que le montant en a été promptement payé par un chèque sur la New Orleans National Bank, sur présentation du dit vingtième au bureau de la Compagnie.
L. P. VINET, State National Bank.

Avis.

$50,000. Nouvelle-Orléans, 28 janvier 1890.

Le soussigné certifie qu'il avait en recouvrement pour le compte de Mme E. Langan, 1746 Brick avenue, Scranton, Pa., par l'entremise de la Merchants' Exchange National Bank, New York, N. Y., un vingtième du billet No 64,301, tirage à numéro simple, classe A, de la Loterie de l'Etat de la Louisiane, vingtième qui a gagné le Troisième Gros Lot de Cinquante Mille Piastres, le mardi, 14 janvier 1890, et que le montant en a été promptement payé sur présentation du dit vingtième au bureau de la compagnie.
A. S. WHITE, Coureur de la Traders' Bank.

Avis.

$50,000. Nouvelle-Orléans, 27 janvier 1890.

Le soussigné certifie qu'il avait en recouvrement pour le compte de Rudolph Knoll, New Baltimore, Mich., par l'entremise de la Peninsular Savings Bank, Detroit, Mich., un vingtième du billet No 64,301, tirage à numéro simple, Classe A, de la Loterie de l'Etat de la Louisiane, vingtième qui a gagné le Troisième Gros Lot de Cinquante Mille Piastres, le mardi, 14 janvier 1890, et que le montant en a été promptement payé par un chèque sur la New Orleans National Bank, sur présentation du dit vingtième au bureau de la Compagnie.
CHAS. SANTANA, Commis au change de la Louisiana National Bank.

Avis.

$50,000. Nouvelle-Orléans, 23 janvier 1890.

Le soussigné certifie qu'il avait en recouvrement pour le compte de Hannah, Lay & Co., Traverse City, Mich., un vingtième du billet No 64,301, tirage à numéro simple, Classe A, de la Loterie de l'Etat de la Louisiane, vingtième qui a gagné le Troisième Gros Lot de Cinquante Mille Piastres, le mardi, 14 janvier 1890, et que le montant en a été promptement payé par un chèque sur la New Orleans National Bank, sur présentation du dit vingtième au bureau de la Compagnie.
A. J. DRYSDALE, Coureur de la New Orleans National Bank.

Avis.

$50,000. Nouvelle-Orléans, 20 janvier 1890.

Le soussigné certifie qu'il avait en recouvrement pour le compte de Henry Otike, 153 W. Third street, Cincinnati, Ohio, un vingtième du billet No 64,301, tirage à numéro simple, Classe A, de la Loterie de l'Etat de la Louisiane, vingtième qui a gagné le Troisième Gros Lot de Cinquante Mille Piastres, le mardi, 14 janvier 1890, et que le montant en a été promptement payé sur présentation du dit vingtième aux bureaux de la compagnie.
B. W. CASON, Agent United States Express Company.

Avis.

$50,000. Nouvelle-Orléans, 18 janvier 1890.

Le soussigné certifie qu'il avait en recouvrement pour le compte de Jacob Abott, 425 Aisquith street, Baltimore, Md., un vingtième du billet No 64,301, tirage à numéro simple, Classe A, de la Loterie de l'Etat de la Louisiane, vingtième qui a gagné le Troisième Gros Lot de Cinquante Mille Piastres, le mardi, 14 janvier 1890, vendu à Washington, D. C., et que le montant en a été promptement payé par un chèque sur la New Orleans National Bank, sur présentation du dit vingtième au bureau de la compagnie.
C. A. PARDUE, Agent Southern Express Company.
1er fév—2f PP

Leçons de Français et de Piano.

Un Professeur, parlant le français et l'anglais offre ses services pour l'enseignement du Français et du Piano, au prix de trois piastres par mois. Il peut encore disposer de quelques heures. Adressez les demandes à Mlle V. L., Bureau de l'Abeille.

C. LAZARD & Cie
LES ANCIENS ET POPULAIRES
Marchands de Vêtements Confectionnés
D'ARTICLES DE TOILETTE
ET DE CHAPEAUX.
29, 31, et 33 rue du Canal, coin North Peters, Nlle-Orléans, Lne
24 oct—1 an—dim mar ven

Changement de local! Changement de local!
ELKIN & CIE.,
VIENNENT DE TRANSFÉRER LEUR MAGASIN DU No 98 DE LA RUE DU CANAL
Aux Nos 42 et 44 de la rue de Chartres,
Une bâtisse élégante et très agréable, près de la rue de la Douane.
TAPIS, MOQUETTE, BODY BRUSSEL, TAPIS DE BRUXELLES.
Le tout ayant des bordures qui se marient avec.
Stores, Flèches et Corniches. Nattes et articles de tapissier.
26 oct—1 an

PIANOS! ORGUES!
P. WERLEIN,
135 ... RUE DU CANAL ... 135
Tout le monde se porte à cette maison populaire, parce qu'on est sûr d'y trouver les meilleurs pianos, les prix les plus modiques et les conditions les plus avantageuses.
12 janv—dim jeud sam

Mme J. DEJAN,
GRAND MAGASIN DE MEUBLES,
Coin Dauphine et Quartier,
NOUVELLE-ORLEANS, LNE.
Le stock de Mme Dejan comprend toute espèce de meubles, fabriqués avec le plus grand soin et tous très élégants. Il se compose de toutes les essences:
ACAJOU, BOIS DE ROSE, NOYER, ETC.,
Elle a aussi un grand et magnifique assortiment de
NATTES, RUGS, VOITURES POUR ENFANTS, ETC.
Invitation au public de venir examiner le stock et de s'informer des prix qui sont très modérés.
3 nov—1an.

Pas d'Incendie! - - - Pas d'Incendie!
GUERRE
—A LA—
CONCURRENCE ILLÉGITIME
Vente à sacrifices sans précédent
—DE—
VÊTEMENTS CONFECTIONNÉS
—CHEZ—
LEON GODCHAUX,
81, 83, 85 rue du Canal et 8 et 10 rue de Chartres
LA PLUS GRANDE MAISON DE VÊTEMENTS AU SUD.
29 nov—1 an—dim mer jeu

Josh Lipman, Jules Météye, W. E. Robinson.
—AVEC—
A. M. Hill
IMPORTATEUR DE
DIAMANTS.
ET NÉGOCIANT EN
DIAMANTS ET BIJOUTERIE.
No 115 rue du Canal
JE SAIS QUE VOUS N'AVEZ QU'A VOIR
Les splendides joyaux que j'offre en fait de diamants, solitaires et bagues avec grappes de diamants, de boucles d'oreilles, d'épingles pour dentelles, de boutons pour chemises et cols, à $15, $20, $25, $35, $40, $50, $60, $75, $85, $100, $125, $150, $175, $200, $250, $300, $400, $500, $1,000, $2,000, $2,500, pour vous décider à acheter chez moi.
Initiales en diamants et montres ornées de diamants en grande variété.
Opales fines, Rubis, Perles et Saphires.
PRIX MARQUES EN CHIFFRES ORDINAIRES.
Diamants remontés dans tous les genres.
Le plus gros diamant aux Etats-Unis exposé dans ma vitrine
A. M. HILL, No 115 RUE DU CANAL.
30 mai—1anPP

DESSINS ET EVALUATIONS DE MEDAILLES, BADGES ET EMBLEMES EN ARGENT ET EN OR
Pour Ecoles, Académies, Séminaires, Universités, Sociétés, etc.
Seront fournis et exécutés dans tous les genres de travail artistique désirables, dans un court délai et aux prix les plus raisonnables.
FRANTZ & OPITZ,
HORLOGERS ET BIJOUTIERS ET MARCHANDS DE
Montres, Pendules, Argenterie, Bijouterie, Diamants, Jumelles, Etc., Etc.
COIN DES RUES ROYALE ET BIENVILLE.
1er sept '89—1an

COMPAGNIE D'ASSURANCE
LIVERPOOL AND LONDON AND GLOBE.
Plus de $42,000,000 de pertes payées aux Etats-Unis.
Toutes les pertes sont payées COMPTANT, sans escompte, aussitôt qu'elles sont justifiées.
Pertes payées pour l'incendie de Chicago - - - - $3,239,091.
Pertes payées pour l'incendie de Boston - - - - $1,427,290.
Les pertes et toutes les affaires de la compagnie sont réglées par les officiers et les directeurs à la Nouvelle-Orléans, sans avoir recours à aucun autre bureau, ainsi que le font les compagnies locales.
—DIRECTEURS A LA NOUVELLE-ORLEANS—
Newton Buckner, Chairman; Rodolph Weesta, A. Delvaille, Jno. W. Labouisse.
HENRY V. OGDEN, Secrétaire Résident. CLARENCE F. LOW, Assistant Secrétaire.
12 nov '89—1an

—ETABLIE EN 1782.
COMPAGNIE D'ASSURANCES PHOENIX, DE LONDRES.
Plus de $80,000,000 de pertes payées depuis son organisation.
Pertes promptement ajustées et soldées à la Nouvelle-Orléans.
BUREAU: 67 ET 69 RUE DU CAMP.
ETABLIE EN 1849.
Compagnie d'Assurances CRESCENT de la Nouvelle-Orléans.
Plus de $10,500,000 de pertes payées depuis son organisation.
67 ET 69 RUE DU CAMP.
W. H. Lyman, Prés. Jos. Bowling, Vice-Prés. Chas. H. Rice, Sec.
1 jan—1 an

A. A. WOODS. WALTER SCOTT. ÉTABLIS EN 1866. L. H. POURCINE. A. F. GODA...
A. A. WOODS & CO.,
37 ... RUE CARONDELET ... 37
Agence générale d'assurances la plus considérable du Sud.
Assurance en toutes ses branches. La compagnie la plus solide du monde, assurance contre l'incendie. Les anciens clients sont toujours satisfaits de leurs relations avec elle. De nouveaux lui viennent constamment. Patronage public cordialement sollicité.
1er sept—1 an, dim mer sam

SUN MUTUAL INSURANCE COMPANY
OF NEW ORLEANS.
Surplus aux porteurs de polices . . . . $986,351 7[illegible]
Total de l'actif . . . . 1,078,476 1[illegible]
Le public est prié de se rappeler que le SUN est une compagnie locale, possédant de grandes ressources et que chaque dollar de son capital est placé en valeurs d'Etat, de ville ou d'autres institutions locales. Ses vastes moyens sont appliqués au développement du commerce de la Nouvelle-Orléans. Tous les profits qu'elle réalise sont investis ici et servent à grossir le capital local. Le SUN n'a ni sollicitours ni courtiers; la Compagnie sollicite directement le patronage de ceux qui désirent favoriser les institutions locales, garder leur argent chez eux, et en même temps, s'assurer toutes les garanties nécessaires.
L. M. FINLEY, Vice-Président. JAS. I. DAY, Président.
24 janv—1m H. CAMPENTER, Secrétaire.

AMUSEMENTS.

GRAND OPERA HOUSE.
Ce soir et tous les soirs cette semaine et Mercredi et Samedi Matinées.
La pièce à grand spectacle de
KIMALFY,
Avec de nouveaux et magnifiques costumes.
LAGARDÈRE,
Ou le Bossu de Paris
Magnifiques danses par la célèbre Secondi, la charmante danseuse et un grand ballet.
Dimanche, 2 février—Troupe de Arthur Rehans. 26janv—

THEATRE ST-CHARLES.
CE SOIR.
Matinée Mercredi, Samedi.
THE SILVER KING
Prix: 10—25—50.
Dimanche, 2 Février—MATTIE VICKERS dans CHERUBS.
26 janv—

Académie de Musique de Bidwell.
Aujourd'hui!
Deux dernières représentations de
ANNIE PIXLEY.
Matinée à midi. Le soir à 8 heures.
THE DEACON'S DAUGHTER.
1er fév—1f

ROBINSONS MUSEUMS THEATRES
Jeudi, 30 janvier. Positivement la dernière semaine des deux Blatts dans leur merveilleux réservoir: la cage de lions savants, deux chameaux sacrés et autres curiosités. Théâtre: la troupe de nouveauté et spécialité de Riley et Benning—6 février, le fameux attrapeur de boulet de canon. 30 janv—

AMUSEMENTS.

THEATRE DE L'OPERA.
FRÉDÉRIC MAUGÉ ... Administrateur Gérant.
A la matinée des dames, samedi à midi, L'AFRICAINE.
Entrée générale 50c. Places réservées $1.
Samedi soir, 1er février à 7:30 heures.
39me soirée fashionable de souscription—Au bénéfice de M. Sacareau, baryton.
HAMLET.
Avec MM. Sacareau, Saint Jean, Maire, Rossi et Mmes Beretta et Leavington.
A la matinée populaire d'opéra, dimanche, à midi, Le Roi d'Ys, avec MM. Férat, Geoffray et Mmes Beretta et Leavington.
Dimanche soir, 2 février à 8 heures,
LA MASCOTTE.
Prix d'admission aux spectacles du dimanche: Entrée générale, 50c. Places réservées $1 00.
31 janv—2f

Représentation Extraordinaire
—A—
L'OPÉRA!
Par les Artistes de la Troupe,
Au profit des pauvres de la
Société de St-Vincent de Paul,
(Conférence St-Louis)
Lundi, 3 février, 1890.
LE VOYAGE EN CHINE
Et concert dont la 1ère partie aura lieu pendant le 2me acte.
Entree, 50 sous. Sièges réservés $1.
Troisièmes, 25cts; Quatrièmes 10cts.
Entrée pour les secondes par la rue Bourbon.
On peut se procurer des sièges réservés au magasin de musique de Grunewald.
31 janv—

Banque des Citoyens de la Louisiane.—Nouvelle-Orléans, 31 décembre 1889.—L'élection annuelle de sept directeurs pour cette banque devant servir l'année courante aura lieu au local de la banque, le LUNDI, 3 février 1890, de 10 heures du matin à 2 heures de l'après-midi.
A. A. LELONG, Secrétaire Agissant.
4 janv—1f le sem. le sam. au 3 fév.

Bureau de la New Orleans Insurance Association.—Nouvelle-Orléans, 27 janvier 1890.—A l'assemblée annuelle des actionnaires tenue le 23 décembre dernier, les personnes suivantes ont été élus directeurs pour servir durant l'année 1890:

Hy. Tremoulet,	Félix Lapiasse,
R. W. Huntington,	J. P. Zatarain,
A. D. Lanaux,	T. Generelly,
A. Lambert,	Chas. T. Garies,
Dan'l Wendling,	F. E. Bernard,
J. B. Vinet,	P. Lanaux.

Et à une assemblée du Conseil de Direction tenue ce jour, M. Pierre Lanaux a été réélu président à l'unanimité et M. Geo. Lanaux, Jr., secrétaire.
GEO. LANAUX, Jr., Secrétaire.
28 janv—1 sem

Dr J. B. PEREZ,
Médecin et Chirurgien,
Ayant une expérience de 25 années pour le traitement et la cure de toutes les maladies des
Organes Génito-Urinaires,
Et des maladies provenant de débilité nerveuse ou physique causée par l'âge avancé ou des abus de jeunesse. Maladies chroniques soignées avec succès. La maladie de Bright, la Gravelle, le Catarrhe de la vessie, l'Ecoulement, la Spermatorrhée et tous les désordres d'un *caractère privé* sont traités sans usage de mercure ni d'aucune drogue nuisible à la santé. Cures assurées. Rétrécissements de l'urètre. Maladies et irrégularités des femmes promptement guéries. On peut se procurer au bureau du Dr Perez, 15 rue des Remparts, côté sud, près Canal, les pilules dites: "Dr Perez Female Regulating Pills," et le "Female Regulating Elixir," les remèdes les plus efficaces pour guérir toutes espèces d'irrégularités de femmes.
"Consultations gratuites."
15 déc—1 an

THE FIREMEN'S INSURANCE COMPANY
OF NEW-ORLEANS.
(Compagnie d'Assurance des Pompiers de la Nlle-Orléans.)
Bureau: No 49 rue du Camp.
QUINZIÈME ETAT DE SITUATION ANNUEL.
Cette Compagnie, conformément à l'Article 10 de sa Charte, publie l'état suivant de ses affaires durant l'année finissant le 31 décembre 1889:

Primes reçues pour risques d'incendie		$86,007 46
Ajouter: primes non expirées pour 1887	$21,907 61	
Sauvetage et profits et pertes	1,659 29	23,566 90
		$109,604 36
A déduire:		
Pertes par les incendies	$33,354 73	
Réassurance	7,509 40	
Primes remboursées	5,709 69	
Commission et courtage	3,346 29	
Dépenses générales, moins escompte et intérêt	10,156 49	
		60,076 00
		$43,528 36
Réservé pour pertes non ajustées		925 00
Intérêt payé le 1er juillet 1889		7,486 70
Intérêt et dividende déclaré ce jour		11,332 54
Réservé pour primes non acquises pour 1889		20,006 67
Au fonds de réserve		3,777 45
		$43,528 36

ACTIF.

Billets d'actions pour capital	$1,953 05
Prêts sur dépôts de titres (collatérals) et hypothèques	166,287 02
Billets à recevoir	2,040 43
Propriétés foncières	15,000 00
Argent en banque et comptant	47,017 01
Primes en cours de collection	42,723 34
Meubles de bureau et accessoires	4,906 58
	$279,929 03

PASSIF.

Capital-actions	$150,000 00
Réservé pour pertes non échues	925 00
Réservé pour primes non acquises pour 1889	20,006 67
Intérêt et dividendes, fonds de réserve et surplus	108,997 36
	$279,929 03

L'exposé ci-dessus est une copie vraie et correcte des livres de la Compagnie d'Assurance des Pompiers de la Nlle-Orléans.
I. N. MARKS, Président.
R. H. BENNERS, Secrétaire.
Fait et signé sous serment pardevant moi, ce 22e jour de janvier 1890.
W. O. HART, Notaire.

Nouvelle-Orléans, 22 janvier 1890.
A une réunion du Conseil de Direction, tenue ce jour, il a été résolu de payer l'intérêt semestriel de CINQ POUR CENT ainsi qu'un dividende extra de DEUX ET DEMI POUR CENT.
I. N. MARKS, Président.
T. PRUDHOMME, Vice-Président.
R. H. BENNERS, Secrétaire.

Conseil de Direction.

H. H. BIERHORST.	PETER BLAISE.
T. PRUDHOMME.	JNO. FITZPATRICK.
C. TAYLOR GAUCHE.	A. H. SIEWARD.
P. DOERR.	A. H. ISAACSON.
JACOB SCHOEN.	H. ELLERMAN.
I. N. MARKS.	I. H. SCHIERMANN.
JNO. EVERETT.	W. MARKS.
OTTO THOMAN.	P. EGAN.
A. A. MAGINNIS.	GEO. ZETZMANN.

28 janv—tous les Dim—1 mois

BASILE BARES
FACTEUR DE PIANOS,
84 Rue Royale, Nlle-Orléans.
—SEUL AGENT POUR LES—
PIANOS GAVEAU, DE PARIS
Supérieur à tout ce qui s'est fait jusqu'à ce jour, de construction nouvelle pour la sonorité prolongée, à cadre en fer fondu d'une seule pièce, système perfectionné, mécanique à lame à double répétition, sommiers en fer, équilibré pour le maintien de l'accord. Ces pianos ont véritablement un velouté et une pureté de son remarquables.
Accords et réparations de pianos une spécialité. 20 mars—

Tirage de la Loterie de l'Etat de la Louisiane.

POUR LE 31 JANVIER—CLASSE No 126

Tirage de 4 heures P. M.

1er	2me	3me	4me	5me	6me	7me	8me	9me	10me	11me	12me	13me	14me
47	33	62	10	41	56	57	37	28	32	51	—	—	—

Les tirages ci-dessus, publiés dans tous les principaux journaux, se font en public et journellement dans les salons de la Compagnie.
En témoignage nous apposons notre signature.
Ce 31 janvier 1890—4 heures P. M.
J. A. A. BOUSSEAU.
W. F. PINCKARD.
DAN. A. WILSON.
Commissaires.
☞ Les plans de nos tirages quotidiens peuvent être vus en tout temps dans toutes nos succursales.

PIANOS
—DE—
PLEYEL
—CHEZ—
Louis Grunewald
Co., Limited,
18 rue Baronne et 127 rue du Canal.

Seuls agents pour tous les meilleurs
Pianos Américains.
Steinway, Sohmer, Knabe, Behr, Shoninger, Fischer, Mehling & Pease,
Au plus bas prix, au comptant, ou payables par Versements mensuels très faciles.
MUSIQUE
de tous les principaux éditeurs, ainsi que les dernières publications.
S'adresser au magasin de musique de
LOUIS GRUNEWALD CO. LIMITED,
NOUVELLE-ORLEANS.
1er 489—1an

Compagnie du Chemin de Fer d'Orléans, coin des rues White et Laharpe.—Nouvelle-Orléans, 24 janvier 1890.—L'assemblée annuelle des actionnaires pour l'élection de sept directeurs pour l'année suivante, aura lieu au bureau de la Compagnie LUNDI, 3 février 1890, de 10 heures du matin à 2 heures de l'après-midi.
P. COUGOT, Secrétaire.
25 jan—10f

Gazoline. Gazoline.
Nous offrons notre meilleure qualité au plus bas prix. Aussi notre SAFETY OIL, parfaitement pure ainsi que le GRAND OIL HEATER.
Seperline and Safety Oil Company,
19 janv—2sem 15 rue Dauphine.

AVIS.

Demande de Terres Boisées.

J'ai des acheteurs pour 100,000 acres de Terres marécageuses plantées de Cypres et 100,000 acres de Terres plantées de Pins. Les titres devront être parfaits.
Envoyez les descriptions complètes et correctes à W. H. HOWCOTT, 192 rue de la Commune.
8 janv—1m

M'étant associé à I. D. RISHER de Pittsburg, je suis le seul agent autorisé pour la vente du CHARBON RISHER dans ce marché, et je suis maintenant prêt à vendre aux plus bas prix.
JAMES SWEENEY.
24 janv—au 1er fév

GALLEGOS.
VIN PUR de la Californie à 50c le gallon.
HENRY J. VILLERE,
Marchand de vins et liqueurs, avec
EDGAR DELERY,
Pharmacien, 355 Dauphine coin Kerlerec
N. B.—Avoir le "IND. VEG. FEBRIFUGE" du Dr C. Delery, remède infaillible contre les fièvres intermittentes, rebelles, etc.
Sept—1an—Dim Mar Jeu

Magasin du Bon Marché
F. ADRIEN BRUNET
Horloger, Bijoutier, Joaillier,
—Marchand de—
Montres, Pendules, Orfèvrerie, Lunettes, Diamants et Bijouterie de toute description.
133 - RUE ROYALE - 133
Commes et ombrelles à pommes d'or et argent. Achat et échange de vieil or et argent. Montres et Bijoux de toutes sortes réparés par des ouvriers compétents.
14 déc—1 an